

## PV CA du 20 septembre 2016

Présents P. Achten, D. Reterre, F. Remacle, JC Debatty, L. Mercier, P. Schmets  
JC. Baccus, P. Decraene, M. Culot, P. Greif, A. Boutet

Excusé J. Ruyffelaert

La séance est ouverte à 19.30 h

---

### 1) Composition des cellules

- Jeunes (recherche d'un vice-résident), compétition (ok), arbitrage jeunes (recherche de candidats), arbitres (ok), communication (ok), formation (ok).
- Une réflexion est lancée sur la pertinence de maintenir un poste de vice-président de cellule. En cas d'absence du président, celui-ci désignerait un membre de sa cellule pour le remplacer. Cela impliquerait une modification du règlement.

### 2) Débriefing de la réunion des clubs

- Patrick communique les résultats des présences :  
lundi 29/08 : 66 participants dont 51 arbitres,  
jeudi 01/09 : 18 participants dont 14 arbitres et 5 absences non justifiées au niveau arbitre.
- L'adaptation du power point est bien passée, nous continuerons à procéder de cette manière (uniquement les nouveautés). Pour l'année prochaine, une date plus tôt serait plus efficace.
- Liste des compositions des comités, @ calendrier,... : La liste des comités et @calendrier sont à jour. Il reste à finaliser la liste des homologations des salles, des responsables Jeunes et responsables Loisirs. Michel Culot demande comment améliorer le REL pour éviter des manipulations.

### 3) Réunion du CG du 30 août.

- Mr Rulli s'est présenté avec des idées très concrètes (opération parents fair-play, formation, .....)
- Prochaine réunion prévue avec Thomas Chatelle le 3 octobre. A confirmer.

### 4) Trésorerie

- rien de particulier à signaler en l'absence du trésorier

### 5) Tour des cellules

#### Compétition

- La formule du 1<sup>ier</sup> tour de la coupe Bodart a été très appréciée par les clubs. Seule la communication des résultats est à améliorer pour la saison prochaine. Michel Culot pose la question d'un second tour identique. Cela devrait être plus compliqué car il y aurait des différences de niveaux (notamment les équipes AIF dont le week-end n'est pas protégé).
- Hermalle est intégrée en P4D suite au forfait de Remouchamps.

- Des forfaits généraux sont à signaler. (Spa P2H, PLD filles, Remouchamps P4D, Embourg P3H).
- Un problème est apparu lors du contrôle des feuilles de match. En effet, un joueur n'était pas en ordre, il n'est pas affilié mais a reçu sa carte de coach. Robert Lapierre attend une réponse de l'AIF.
- Un coach a déjà accumulé 5 points. Il sera suspendu de toutes fonctions pour un match quatre semaines après que la commission judiciaire aura acté les faits.
- Le projet des montées et descentes pour cette saison peut paraître sur le site.
- Le calendrier des P3 messieurs est à finaliser.
- Tournoi Loisirs. 12 équipes inscrites. Accord pour garder la même formule. Il est décidé de rembourser l'inscription au club organisateur.  
Concernant les amendes FA05 et M25 (identiques mais UT différentes), on garde la M25 pour cette saison.

### Arbitrage-jeunes

- La réunion avec les membres de la cellule est sur le point d'être programmée. Philippe Greif recherche des candidats pour étoffer sa cellule.
- Philippe Achten demande que les arbitres jeunes soient informés sur le test de la Règle de l'écran
- Une newsletter sera lancée afin de recruter de nouveaux arbitres jeunes afin de relancer le module 1.
- Aucune indemnité des arbitres jeunes n'est rentrée. Prévenir les différents clubs concernés.
- Que fait-on avec les t-shirts restants (je suis arbitre)?  
Bien les protéger, nous continuerons à les distribuer.

### Jeunes

- Seules deux clubs ne veulent pas se résoudre à utiliser le formulaire d'inscription (un par équipe inscrite). Plus aisé pour établir les calendriers.
- 94 équipes sont inscrites au championnat jeunes.
- Certains clubs n'inscrivent plus d'équipes cadettes. Ils envoient leurs joueuses vers le championnat senior.
- La réunion pré-calendrier est prévue ce 21 septembre à Loncin.
- Pascal Schmets nous rappelle que cette année nous organisons les finales francophones. Il est urgent de s'en inquiéter. Appel à candidature. Pascal Schmets contacte l'AIF.
- Lors du tournoi d'évaluation à Kettenis, un seul club ne s'est pas présenté. De ce fait, les équipes de celui-ci vont d'office en 4-0. Félicitations à Kettenis pour l'organisation de cette journée.
- Comme il n'y a pas eu de candidat-organisateur pour le tournoi d'évaluation des pupilles, celui-ci n'a pas eu lieu. Pas de remarques des clubs. Serait-ce une contrainte pour ceux-ci ? Michel Culot pose la question : Pourquoi ne pas nommer ce type de tournoi « tournoi d'auto-évaluation ». Afin de ne plus attendre les candidats-organisateur, Luc Mercier propose de modifier l'attribution des tournois pour la saison prochaine.
- Championnat Benjamins : 2 équipes inscrites au jour d'aujourd'hui.

### Formation

- La détection a débuté début septembre.
- Lors du 1ier match du PLD, il y a eu un problème avec un entraîneur. Sébastien Humblet sera contacté afin qu'il étoffe l'équipe.
- Il y aura un entraînement le 4 nov. Pour les interprovinces du 11 novembre.
- Les fiches du REL commence à rentrer
- Les journées découvertes vont débiter à Waremme. Il y a quelques changements.

### Communication

- Une newsletter a été envoyée à tous les arbitres pour connaître leurs avis sur le test de la règle de l'écran. Les avis sont très favorables.
- Il est demandé à Pascal Schmets de prévenir les clubs que le test de la règle de l'écran est d'application également au championnat jeunes. De ce fait, quid au niveau des finales francophones et nationales ?  
Mettre le point à l'ordre du jour du CS et au CA de la FRBVB.
- Information au niveau de l'hébergement du site qui n'autoriserait plus autant d'adresses email gratuites. Il faudrait donc limiter les adresses mail.  
Il faudra en faire part au CS.

### Arbitrage

- 17 candidats se sont présentés au cours d'arbitrage à Thimister.

### 6) Divers

- Le CA du 18 octobre a lieu au Sart-Tilman et débutera à 19.00 h.
- Le CG du 5 octobre a lieu à Loncin à 19.30 h avec les commissions judiciaires.
- La Ligue a chargé le club de Waremme d'organiser la super coupe du 12 octobre qui se déroulera au Country hall.
- Le dossier « Protection Juridique » traînant au niveau de l'AIF, Philippe Achten en reparlera lors du prochain C.S. et ensuite, nous prendrons notre décision.
- La séance est levée à 22.30 h.

P. Achten  
Président

A Boutet  
Secrétaire